

Dossier suivi par :
Ivan MARTINEAU
Directeur
Tél : 02 41 68 58 28
Mél : ce.0491771j@ac-nantes.fr

5, rue Gutenberg
49000 Angers

Objet : Procès-verbal de la réunion de conseil d'école du mardi 5 novembre 2024

Début de la réunion à 18H30.

Personnes présentes :

- M. Kirschner, Adjoint au Maire représentant Monsieur le Maire d'Angers
- M. Martineau Directeur de l'école élémentaire Condorcet
- Mmes Legoff et Perrin RUE périscolaire
- Mmes et MM : Arial, Baguet, Bellayer, Bihry, Conte, Danel, De Smet, Du Bouëxic, Eschallier, Hardy, Jacquemont, Lalande, Leblay, Martin, Vallais, et Rosier enseignants de l'école Condorcet
- Mmes et MM : Touzé, Gourdon, Goguet, Bene, Cumin, Dauphin, De Souza, Duvochelle, Guillot, Livenais, Marchand, Morin et Bazille, parents d'élèves élus

Personnes excusées :

- Mme Brothier, Inspectrice de l'Education Nationale chargé de la circonscription Angers Centre et Maine
- Mmes et M. Bailly, Douce, Evanno et Jenner, enseignants de l'école Condorcet
- Mmes et MM Didier-Debrard, Bocquet, Eliès, Goguet, Jimenez-Schaaff, Koell, Videlo, Barré, Raffy et Maggiar, parents d'élèves élus

Points de l'ordre du jour :

1) Proclamation des résultats des élections

Le vote s'est déroulé exclusivement par voie électronique entre le 3 et le 13 octobre.

Nombre d'inscrits 552 – nombre de votants 277

Bulletins blancs 24 – suffrages exprimés 253

Taux de participation 50,18%

Par comparaison, le taux de participation de l'an passé était de 60,48% soit une diminution de 10,30%

Une hypothèse est avancée par M. Martineau : suite à la modification des conditions générales et la révocation de tous les mots de passe, un certain nombre de parents, n'a plus de connexion à Eprimo et n'ont pas sollicité de renouvellement de mot de passe.

2) Effectifs

École : 413 élèves – 17 classes – moyenne 24,29 élèves/classe

Cycle I : 150 élèves (6 classes – moyenne 25 élèves/classe)

Niveau	Petite section	Moyenne section	Grande section
Effectif	44	58	48

Cycle II : 160 élèves (7 classes – moyenne 22,85 élèves/classe)

Niveau	CP	CE1	CE2
Effectif	63	52	45

Cycle III : 103 élèves (4 classes – moyenne 25,75 élèves/classe)

Niveau	CM1	CM2
Effectif	53	50

3) Répartition par classe

Cycle I

Classe	PS/MS1	PS2	MS3	MS4	GS5	GS6
Effectif	25 (17+8)	27	25	25	24	24

Cycle II

Classe	CPA	CPB	CPC	CE1A	CE1B	CE2A	CE2B
Effectif	23	22	18	26	26	22	23

Cycle III

Classe	CM1A	CM1B	CM2A	CM2B
Effectif	27	26	25	25

4) Les enseignants

Cycle I

Classe	Enseignant	Enseignant	ATSEM
PS1	Mme Jenner		Mme Viillard
PS2	Mme Danel (lundi-mardi-1/2 mercredi)	Mme Bihry (jeudi - vendredi-1/2 mercredi)	Mme Macé
MS3	Mme Leblay		Mme De Luca Bessière
MS4	Mme Vallais		Mme Baudoin
GS5	Mme Baguet		Mme Gaignard
GS6	Mme Eschallier	Mme Bailly (lundi)	Mme Vigan

Cycle II

Classe	Enseignant	Enseignant
CPA	Mme Bellayer	
CPB	Mme Jacquemont	
CPC	Mme Conte	
CE1A	M. Lalande	
CE1B	Mme Du Bouëxic	Mme Evanno (mardi)
CE2A	Mme Arial	
CE2B	M. Douce (jeudi - vendredi-1/2 mercredi)	Mme Bihry (lundi-mardi-1/2 mercredi)

Cycle III

Classe	Enseignant
CM1A	Mme Hardy
CM1B	Mme Martin
CM2A	Mme De Smet
CM2B	Mme Rosier

L'école Condorcet compte en ce début d'année plusieurs nouveaux enseignants :

- Mme Jenner Naomi qui remplace Mme Loebenguth-Orain jusqu'en décembre 2024
- Mme Bihry Caroline qui complète Mme Danel (PS2) les jeudis, vendredis et 1 mercredi sur 2 et M. Douce (CE2B), les lundis, mardis et 1 mercredi sur 2
- Mme Leblay Anne-Marie, nommée à titre définitif, qui remplace Mme Amiot (MS3)
- Mme Baguet Chloé, nommée à titre définitif, qui remplace Mme Repussard (GS5)
- Mme Bailly Romane qui complète Mme Eschallier (GS6) le lundi Mme Evanno Gaëlle qui complète le temps partiel de Mme Du Bouëxic (CE1B) le mardi

Les 6 classes maternelles (cours simple) possèdent une ATSEM

Nous avons dans l'école 1 nouvelle ATSEM :

- Mme Macé Mathilde, ATSEM en formation sur la classe de PS2

Et 1 atsem remplaçante :

- Mme Cochin Alizée qui sera en soutien de ses collègues si elle n'a pas de remplacement à effectuer.

5) Les parcours scolaires

	3 ans	4 ans	5 ans	6 ans	7 ans	8 ans	9 ans	10 ans	11 ans	Total école
PS	44									44
MS		58								58
GS			46	2						48
Cycle I	44	58	46	2						150
CP				61	2					63
CE1					49	3				52
CE2						42	3			45
Cycle II				61	51	45	3			160
CM1							52	1		53
CM2								49	1	50
Cycle III							52	50	1	103
Total école	44	58	46	63	51	45	55	50	1	413

Retards scolaires :

Niveau	Nombre d'élèves ayant 1 année de retard	% d'élèves ayant 1 année de retard
PS	0	0%
MS	0	0%
GS	2	4,16%
CP	2	3,17%
CE1	3	5,76%
CE2	3	6,66%
CM1	1	1,88%
CM2	1	2%
Total école	12	2,90%

6) Les projets pédagogiques

a. Dans le cadre du Parcours d'Éducation Artistique et Culturelle

Animations Galerie sonore pour toutes les classes de cycle I
Projet TATOULU pour toutes les classes de cycle I
Projet « une classe, un artiste » pour toutes les classes de l'école
École et Cinéma 2 classes (CE1)
Maternelle au cinéma pour les 6 classes maternelles
Projet avec le théâtre Le Quai en dominante théâtre pour 3 classes
Concerts éducatifs
Parcours au musée pour toutes les classes de l'école
Découverte de l'art lyrique pour les 4 classes de cycle III
Projet musique "DO SI DO LA, de-ci de-là" 11 classes élémentaires

b. Dans le cadre du parcours citoyen

Savoir rouler à vélo pour les 4 classes de cycle III
Visites citoyennes à la mairie d'Angers pour 4 classes
Projet avec la maison de la justice 4 classes de cycle III
Permis piéton pour les classes de CE2
Permis vélo, intervention de la police municipale sur les aspects légaux
Intervention de la police municipale sur le cyber harcèlement pour les deux classes de CM2

c. Dans le cadre du parcours santé

Animations en partenariat avec les infirmières scolaires et/ou les infirmières de la ville 4 classes
Participation à la semaine du goût pour les 6 classes de maternelle
Piscine pour toutes les classes de cycle II et les deux classes de grande section
Activités terrestres/nautiques au Lac de Maine 4 classes de cycle III
Patinoire 4 classes
Partenariat avec l'USEP sur les 5 périodes (emprunt de matériel thématique et participation aux rencontres)

7) Les évaluations nationales CP, CE1, CE2, CM1 et CM2

Elles se sont déroulées entre le 11 et le 22 septembre.
Les résultats seront communiqués individuellement aux parents.
Les résultats sont globalement très bons

8) Bilan de l'activation des comptes Eprimo

L'école compte 552 comptes parents dont 29 sans adresse courriel soit 5,25%.

484 comptes sont activés soit 87,84% (pourcentage en augmentation).

5 familles sur 287 n'ont aucun compte activé soit environ 1,74%, représentant 12 élèves soit 2,90% des élèves. Le pourcentage est stable par rapport à la rentrée 2023.

9) Sécurité

Un exercice dans le cadre du **Plan Particulier de Mise en Sécurité** a été réalisé le jeudi 26 septembre. Il s'agissait d'une **Alerte Intrusion**. L'exercice a été réalisé avec succès par l'ensemble des classes présentes.

Un exercice d'évacuation alerte incendie a été réalisé le jeudi 10 octobre. Toutes les classes présentes ont évacué les bâtiments dans l'ordre en moins d'une minute.

Un exercice **PPMS Risque Majeur** sera réalisé le jeudi 29 mai 2025.

Deux exercices d'évacuation alerte incendie seront réalisés le jeudi 16 janvier 2025 et le jeudi 5 juin 2025.

10) Convention d'occupation des locaux par les associations

En dehors des horaires d'exploitation (7h30-18h30) l'école est occupée par 7 associations :

- L'AIPE Condorcet
- L'Atelier Lyrique Angevin
- L'association Théâtre de l'extrême
- L'association Corné Fit'Danse
- L'association Théâtre Collage
- L'association Créativ'Music
- L'association Court&49

11) Inscriptions, dérogations

Cette année l'école Condorcet compte 60 nouveaux élèves soit 14% de l'effectif à savoir : 44 élèves nés en 2021 et scolarisés en petite section et 16 élèves répartis sur les autres niveaux.

Cette année il n'a pas été possible d'accueillir des enfants nés en 2022 au vu des effectifs des élèves nés en 2021.

12) Plan de lutte contre le harcèlement à l'école

Madame la Ministre de l'Éducation Nationale a décidé que tous les élèves des écoles à compter du CE2, des collèges et des lycées se verront proposer de remplir une grille d'auto-évaluation non nominative visant à évaluer s'ils sont susceptibles d'être victimes de harcèlement scolaire.

Les résultats de cette enquête seront communiqués aux parents d'élèves des classes concernées sous forme de pourcentage, par classe, par niveau et pour l'ensemble de classes concernées via l'application Eprimo et seront communiqués aux parents d'élèves élus lors du second conseil d'école.

13) Vote du règlement intérieur

Le règlement intérieur est adopté à l'unanimité et sera adressé aux familles via le cahier de liaison sur Eprimo.

14) Présentation du projet d'école 2024-2029

M. Martineau fait une présentation exhaustive des domaines, axes et actions du projet d'école 2024-2029, sur lequel Madame l'Inspectrice a émis un avis favorable.

Le projet d'école est approuvé par le conseil d'école à l'unanimité.

15) Retour sur les travaux de végétalisation des cours

Les travaux d'aménagement ont été terminés pendant les vacances de la Toussaint. Il ne reste plus que les plantations d'arbres et de végétaux à effectuer.

Le projet semble donner satisfaction. Il a demandé une modification des protocoles de récréation.

Un retour d'expérience sera fait lors du second ou du dernier conseil d'école par les délégués des élèves.

16) Remarques portées par les représentants de parents

- **Végétalisation des cours** : suite la présentation du plan, nous avons alerté en juin dernier sur le besoin de conserver un accès aux zones à l'ombre sous les arbres. Au final dans la cour principale, ce qui a été réalisé comporte des barrières là où ce n'était pas prévu et avec des zones non accessibles plus grandes que prévu. La Mairie nous a répondu que c'est le temps que le végétal pousse et que 2 espaces (un en maternelle, un côté CP-CE1) avec portillon seront accessibles avec les équipes pédagogiques. Étrange conception du mot concertation ici où la réalisation est inverse de la seule remarque remontée. *Il est toutefois précisé en conseil que les aménagements sont ajustables, notamment au niveau des barrières installées qui pourront toujours être enlevées ou découpées au besoin.*
- **Tarif et règlement cantine** : en cas de maladie, la Mairie nous a certifié qu'un mail suffisait comme "justificatif médical" (suppression du certificat médical). Papillote et Compagnie ne semble pas appliquer ce changement de règlement (datant de mai) ... C'est exaspérant mais nous continuons, avec les autres écoles, à remonter ces incidents auprès de Mme Fel qui nous a indiqué faire le point avec P&C en novembre. Concernant le bilan promis sur les évolutions de tarifs de l'année dernière (+15% en moyenne) et au sujet de l'anomalie tarifaire (Angers est la ville la plus chère) pour les Quotients Familiaux entre 400 et 1000 sur laquelle la Mairie devait travailler, aucun retour à date malgré nos relances.
- **Ménage dans l'école** : le ménage a encore été défaillant cet été dans les classes de CE2-CM1-CM2 (mais pas que) malgré un courrier de M. le (ancien) Maire nous promettant pendant l'été "un décapage de l'intégralité des sols" et "la mobilisation de l'ensemble des agents de l'unité nettoyage de la Ville"... C'est raté, pour la troisième année consécutive, au moins. Malgré les remontées et constats, M. le (nouveau) Maire ne semble pas au courant de la situation, du moins pour l'école Condorcet. Mme Fel nous a indiqué début octobre faire un point avec le service bâtiment : *en conseil, il est précisé qu'un ménage des sols a finalement été fait en CE2-CM1-CM2 aux vacances de la Toussaint (mais pas des murs ni des meubles, les toiles d'araignées sont toujours là aussi) ...*
- **Sécurité aux abords de l'école** : nous avons pu constater quelques aménagements de sécurisation. Si vous vous posez la question, les parents d'élèves n'ont pas été sollicités par la Mairie avant ces changements. Avec d'autres écoles, nous essayons d'élargir le sujet à la sécurisation des trajets vers l'école, pas seulement aux abords, pour permettre à chacun de venir en toute sécurité dans son école, comme M. le Préfet du Maine et Loire le souhaiterait dans ses vœux de rentrée scolaire. Si la vigilance des familles est nécessaire, la politique de sécurité routière doit s'adresser à tous et les aménagements doivent être réfléchis au-delà des simples abords d'école, dans l'ensemble de la ville. *Lors du conseil, le représentant de la mairie évoque qu'après le temps de la sensibilisation et la signalétique, viendra le temps des sanctions.*

L'ordre du jour étant épuisé la séance est levée à 20h30.